MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

18 AVR. 1989

22 MAI 1989 Nº 12.00.11/161

Note à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda KIGALI .-

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Il y a lieu de verser au compte de l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda à Kigali, la somme de 15.625 FRW (QUINZE MILLE SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS).

Cette somme représente le remboursement pour le mois de Mai 1989 relatif au prêt pour construction accordé à Monsieur NTAGERURA André, Ministre des Transports et des Communications.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de: QUINZE MILLE SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS

(15.625 FRW).

Le Gestionnaire des Crédits au MINITRANSCO

AKIMANIZANYE Anastasie .-

Pour vérification, approbation et imputation à charge de 1.9. M.Y ... DI. D.L. D. he hat is had in the Le Gestionnaire des Crédits Ku

VISA DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES Kigali, le OT 364 du 30-6-

«Pour approbation 1 le Ministre des Transports et des Communications

MINISIANS DAS THANSPORTS LT DAS COMMUNICATIONS

No X VII.00.SI ON

Note à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier du Kwanda KIGALL-

elfons servedesided 1 ie Mariani die Transports el skie Cammonicardaus?

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Il y a lieu de verser au compte de l'Ordonnateur-Trésorier du Hwanda à Kigali, la somme de 15.625 FRM (AUINSE MELLE SIN OENT VINGT CINQ FRANOS RWANDAIS). V

Oette sonne représente le remboursement pour le mois de Mai I989 relatif au prêt pour construction accordé à nonsieur MTAGAUNA André, Ministre des Gransports et des Communications.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de: QUINZE MILLE SIX OENT VINGT CINÇ TRANGS RWANDAIS (15.525 FRW).

Le Gestionnaire des Crédits au MINITRANSCO

-. SIRSTANDA CARTANIA

VISA DE L'INSPECTION GENERALLI DES FINANCES HS.MAINEN Kigali, le

Saw due and white